



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 27 au 31 janvier 2020

AUDITION D'EURODOM DEVANT LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER : Ce jeudi 30 janvier, EURODOM a été auditionnée par la Délégation sénatoriale aux Outre-mer, dans le cadre de l'étude de la délégation sur les enjeux financiers et fiscaux européens en 2020 pour les Outre-mer. Trois rapporteurs ont été désignés pour mener à bien cette mission : Mme Vivette Lopez et MM. Dominique Théophile et Gilbert Roger.

A l'occasion de cette audition, les sénateurs ont fait part de leurs inquiétudes concernant les négociations en cours et à venir à Bruxelles sur les différents fonds européens et leurs incidences pour les territoires d'Outre-mer.

Le président de la délégation et les sénateurs présents ont rappelé leur implication dans ces négociations afin que les budgets dont bénéficiaient jusqu'ici les départements d'Outre-mer français que ce soit dans le cadre de la politique de cohésion, de la PAC, de la politique commune de la pêche ou des aides d'Etat soient maintenues.

Ils ont également fait part de leurs inquiétudes relatives au maintien du niveau des taux de cofinancement de l'UE dans la future programmation pluriannuelle 2021-2027.

Concernant les aspects non budgétaires, les sénateurs se sont montrés particulièrement attentifs au fait que les nouvelles contraintes liées aux différentes concentrations thématiques soient compatibles avec les spécificités de nos régions ultrapériphériques.

ECHANGES DES MINISTRES DE L'AGRICULTURES DE L'UE SUR LA PROCHAINE PAC :

De nombreux ministres de l'Agriculture des pays de l'UE réunis lundi 27 janvier en Conseil Agriculture et Pêche à Bruxelles, ont abordé les principaux points de la prochaine Politique agricole commune (PAC).

La France, l'Allemagne et l'Espagne ont présenté une déclaration commune plaidant pour une politique agricole commune (PAC) ambitieuse et qui réponde aux attentes de la société européenne, en particulier sur les enjeux environnementaux. Ils demandent ainsi à ce que le budget de la prochaine PAC soit maintenu à son niveau actuel, malgré le Brexit et la perte de la contribution du Royaume-Uni.

Concernant la future « stratégie de la ferme à la table », le vice-président exécutif de la Commission en charge du Pacte vert européen, Frans Timmermans, a évoqué une restructuration des modes de production et le développement de l'agriculture biologique. Il a également appelé les États membres à examiner des possibilités fiscales comme un taux de TVA réduit en faveur des fruits et légumes bio.

Le Conseil Agriculture et Pêche attend la publication, vers le mois de mai, de la « stratégie de la ferme à la table ».

De nombreux ministres ont protesté contre le fait que le futur « Fonds pour une transition juste » soit inscrit sur la ligne budgétaire où figure la PAC dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027. Le Commissaire en charge de l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a répondu qu'il n'y aurait pas de réduction des crédits de la PAC pour financer le « Fonds pour une transition juste ».

Concernant les pesticides, la France défend une baisse de 50% des pesticides chimiques d'ici 2025 et regrette l'absence d'objectifs chiffrés au sein du « Pacte vert européen ». La France propose une révision « ambitieuse » du paquet législatif de 2009 sur les pesticides, notamment sur le retrait des substances dangereuses et la mise à disposition de solutions alternatives (produits de biocontrôle).

Enfin, la stratégie forestière de l'UE a été mentionnée par plusieurs ministres (France, République tchèque, Finlande, Hongrie, Slovaquie...), qui ont mis en avant le fait que les forêts jouent un rôle prépondérant pour atténuer le changement climatique.

Concernant le règlement sur les mesures transitoires pour la PAC, qui assurera la transition entre la PAC actuelle et la prochaine PAC, la Présidence croate espère un accord au Conseil en mars pour que les négociations interinstitutionnelles (trilogues) aboutissent d'ici à juillet.

L'objectif du Conseil et de la Commission est de maintenir la durée de transition à un an (2021) alors que le Parlement, plus inquiet sur le délai de mise en place de la nouvelle PAC, souhaite étendre la période transitoire jusqu'à fin 2022.

LE FRANÇAIS PIERRE KARLESKIND SERA PROBABLEMENT LE FUTUR PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « PÊCHE » DU PARLEMENT EUROPÉEN :

L'eurodéputé Pierre Karleskind (Renew Europe, français), devrait reprendre le poste de Chris Davies, (Liberal Democrats, britannique) à la présidence de la commission « pêche » du Parlement européen. Il était déjà pressenti pour le poste en juillet avant de finalement devenir coordinateur de ladite commission.

En raison de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, Chris Davies doit quitter son poste de député européen en même temps que les autres eurodéputés britanniques, le 31 janvier.

Cet eurodéputé breton, qui est également océanographe, s'est rendu à la Réunion en compagnie de Stéphane Bijoux (*Renew Europe*, Réunionnais) en décembre 2019 et a été sensibilisé sur les problématiques auxquelles sont confrontés les pêcheurs des RUP.

Bien qu'il s'oppose au financement du renouvellement des flottes par le FEAMP, il ne s'est pas encore positionné sur le renouvellement des flottes de pêche dans les RUP sur aides d'Etat.

LE BREXIT INTERVIENDRA AUJOURD'HUI, VENDREDI 31 JANVIER : À la suite de la ratification de l'accord de sortie par le Parlement européen ce mercredi 29 janvier, les 73 eurodéputés britanniques cèdent leurs sièges à 27 nouveaux arrivants des autres Etats membres, dont 5 élus français.

Chris Davies (Libéral-démocrate) quitte notamment son poste de président de la Commission Pêche. C'est le Français Pierre Karleskind (Renew) qui est pressenti pour le remplacer.

Le Royaume-Uni entre désormais dans la période de transition de onze mois durant laquelle il sera contraint d'appliquer la réglementation européenne sans pouvoir l'influencer.

Le gouvernement de Boris Johnson s'est engagé à parvenir à un accord de libre-échange complet avec l'Union européenne avant la fin de cette période de transition, engagement jugé ambitieux par la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

Michel Barnier présentera les lignes directrices de l'UE relatives à la négociation de cet accord le lundi 3 février. Celles-ci seront envoyées aux États-membres et seront examinées et adoptées en Conseil des Affaires générales le 25 février. Les négociations entre la Commission européenne et Londres débiteront alors début mars.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 3 AU 7 FÉVRIER 2020

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 03/02	Commission Environnement – Ordre du jour : Échanges de vues avec le Commissaire français Thierry Breton ; Semestre européen pour la coordination des politiques économiques : examen annuel de la croissance 2020			
Mardi 04/02		Blue Invest Day Conférence internationale sur les forêts pour la biodiversité et le changement climatique		
Mercredi 05/02		Conférence internationale sur les forêts pour la biodiversité et le changement climatique	Coreper I Coreper II	Conférence <i>Ocean Action</i> organisée par Seas at risk, avec la présence du Commissaire à la pêche Virginijus Sinkevicius
Jeudi 06/02		Impliquer les citoyens dans la bonne gouvernance de la politique de cohésion Forum global de recherche sur l’océan Atlantique		
Vendredi 07/02		Forum global de recherche sur l’océan Atlantique		